

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, C. PIOT ET C.-P. SERRURE.

TOME IV.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE ANCIENNE ET MODERNE,
30, RUE DES CARRIÈRES.

1848

RECHERCHES

SUR LES

SIRES DE SICHEN DE LA FAMILLE DE SCHONVORST

ET SUR LEURS MONNAIES.

Vers la fin du XIII^e siècle, vivait dans le donjon de Schonvorst ou Schönforst, situé près d'Aix-la-Chapelle, Raes d'Oulpixhe, sire de Schonvorst. Sa femme l'avait rendu père de six fils, et bien que Raes d'Oulpixhe descendit d'une noble et ancienne famille alliée à celles de Warfusée et de Dammartin, sa fortune était plus que médiocre : ce qui l'engagea, après avoir marié avantageusement ses deux fils Jean et Raes, à vouer les autres à l'état ecclésiastique. Gérard devint chanoine de St-Lambert, à Liège, Jean-Hugues obtint un canonicat à Aix-la-Chapelle, Amelius se fit moine à St-Trond, et le cadet, nommé Renaud, resta auprès de ses parents, en attendant qu'il eût l'âge d'entrer en religion.

En 1550, Amelius de Schonvorst fut élu abbé de St-Trond, et devint alors la providence de sa famille. Il appela près de lui son jeune frère Renaud, et l'instruisit dans les sciences sacrées et profanes. Renaud, doué d'une rare intelligence, se livra avec ardeur à l'étude, et fit de si grands progrès qu'Amelius le dissuada de se faire moine, et obtint pour lui un canonicat dans le chapitre de St-Servais à Maestricht.

La réputation du savoir de Renaud engagea Guillaume V, duc de Juliers, à l'appeler auprès de lui, et à le charger des affaires contentieuses du duché. Guillaume V possédait à charge de son beau-frère Édouard, roi d'Angleterre, une forte créance du chef des secours que le duc de Juliers avait fournis au roi lorsqu'il faisait le siège de Tournay, pendant la guerre contre Philippe, roi de France. Le duc de Juliers résolut d'envoyer Renaud de Schonvorst, accompagné d'un chevalier renommé, en Angleterre, afin d'essayer d'obtenir le paiement de cette créance; mais le roi d'Angleterre éluda de s'acquitter, et les deux envoyés revinrent les mains vides vers le duc. Quelque temps après, le duc de Juliers envoya derechef Renaud de Schonvorst auprès d'Édouard, et lui remit les pouvoirs nécessaires pour terminer l'affaire. Le roi d'Angleterre demanda de nouveaux délais, alléguant qu'il ne possédait point les fonds nécessaires pour payer la créance du duc. Sur de nouvelles instances de Renaud, le roi lui proposa de prendre en paiement des laines, qu'il pouvait se procurer facilement, par suite de l'interruption du commerce avec la Flandre. Renaud entrevit pour lui l'occasion de faire une bonne spéculation; il accéda aux offres du roi, sous la condition qu'on lui accorderait un sauf-conduit pour transporter les laines à Bruges. Édouard, charmé de pouvoir se libérer de cette manière, livra les laines à Renaud, lui donna un sauf-conduit et une lettre de franchise des droits de douanes et tonlieux, et le combla de présents. Renaud, débarqué en Flandre, vendit les laines à un prix très-élevé, à cause de la rareté de cette matière première, dont l'exportation d'Angleterre pour la Flandre avait été défendue, parce que le comte de Flandre tenait le parti du roi de France.

Renaud retourna à Juliers avec une partie de l'argent qu'il avait retiré de la vente des laines, et dit au duc, en lui rendant compte de son voyage, que le roi l'avait payé en laines, qu'il les avait déposées à Bruges, mais qu'il craignait de ne pas en retirer le prix auquel le roi d'Angleterre les lui avait données en paiement; le duc de Juliers, pressé d'argent, l'autorisa à aller les vendre à tout prix. Renaud revint, remit au duc une partie de la somme, et garda pour lui 8,000 royaux.

Le père de Renaud étant mort à cette époque, le produit de cette déloyale spéculation lui servit à acheter de ses frères leurs parts dans la seigneurie paternelle, et c'est ainsi qu'il devint sire de Schonvorst.

La nouvelle position de Renaud le mit en relation avec la plupart des seigneurs de l'Entre-Meuse et Rhin; tous s'empressèrent de l'employer à l'arrangement de leurs affaires et de leurs différends. Son esprit rusé le rendit bientôt indispensable pour tous ces hommes puissants, habiles dans tous les exercices du corps, mais dénués de toute culture intellectuelle, et lui procura une grande influence. En 1545, il parvint par ses brigues à faire nommer évêque de Liège Englebert de la Marck, prévôt du chapitre de St-Lambert. Le nouvel élu, reconnaissant, nomma le sire de Schonvorst échevin de Liège et maréchal de sa cour, et le combla de bienfaits.

Renaud s'attacha au service de cet évêque; et, lorsque les Liégeois se révoltèrent contre lui, il demanda l'ordre de la chevalerie et leva bannière; il assista avec l'évêque aux batailles de Vothem (19 juillet 1546) et de Tourinnes (21 juillet 1547), et la valeur qu'il y déploya lui attira de nouvelles faveurs.

Le sire d'Elsloo, qui avait épousé une dame de la famille de Wildenberg, cousine germaine d'Englebert de la Marek, étant mort sur ces entrefaites, l'évêque engagea sa veuve à donner sa main à Renaud de Schonvorst, qui obtint par ce mariage la seigneurie d'Elsloo léguée à sa veuve par le dernier sire. En 1550, les démarches officieuses de Renaud procurèrent à Guillaume de Gennep l'archevêché de Cologne, et celui-ci s'empressa d'augmenter encore la fortune de notre heureux cadet de famille.

En 1554, le sire de Schonvorst acheta de Henri de Flandre la seigneurie de Fauquemont, que beaucoup de seigneurs désiraient, mais dont ils craignaient de faire l'acquisition, à cause des différentes familles qui en réclamaient la propriété. Renaud, pour éviter les embarras et les procédures, tâcha de s'en défaire avantageusement, et parvint à la céder au duc de Juliers, en échange de la seigneurie de Caster. Peu de temps après, il échangea cette seigneurie contre celle de Montjoie, et acheta, en 1558, la seigneurie de Sichen en Brabant du même duc, qui l'avait héritée de sa mère Élisabeth de Brabant, dame de Vierson, Sichen, Rhode-Ste-Agathe, etc., fille de Godefroid de Brabant, comte d'Arschot, et de Jeanne de Vierson, et épouse de Gérard, comte de Juliers. Renaud fit cette acquisition moyennant la somme de 70,000 écus d'or (*gulde schilden*) (1).

Renaud éprouva beaucoup de difficultés à faire confirmer cet achat par Jeanne et Wenceslas, ducs de Brabant, qui auraient préféré conserver le duc de Juliers au nombre de

(1) Archives de Sichen à Weilbourg, duché de Nassau, chartes nos 22, 23 et 24. Voir le catalogue publié par la commission d'Histoire de Belgique, dans son *Bulletin*, tom. XIV, pag. 102 et suiv.

leurs feudataires ; il y parvint cependant, car il assista, le 21 août 1371, comme vassal de Brabant, à la bataille de Baswilre.

Après la mort de la dame d'Elsloo, Renaud, quoique parvenu à un âge avancé, voulut convoler à de nouvelles noces, et épousa la veuve d'Englebert de la Marck, sire de Loverval, et fille du sire de Hamal. Ce nouveau mariage mécontenta les trois fils de Renaud, et troubla la bonne harmonie qui n'avait cessé de régner entre eux et leur père ; leur mécontentement alla si loin qu'ils se mirent en possession de ses seigneuries. Jean s'empara de celle de Montjoie, Renaud de celles de Schonvorst et de Sichen, et Conrard de celle d'Elsloo. Quand les ennemis de Renaud virent la discorde se mettre en sa maison, ils espérèrent pouvoir satisfaire leur haine et leurs rancunes, et se mirent à le poursuivre de leurs attaques. Renaud, dépouillé de ses seigneuries et attaqué par les sires de Gennep et de Brederode, résolut de céder à l'orage ; il se sépara de sa jeune épouse à qui il constitua un douaire qu'elle alla dépenser à Aix-la-Chapelle ; puis, nanti de ses trésors et suivi de deux écuyers fidèles, il s'embarqua pour l'île de Rhodes où il voulait aller, parmi les chevaliers de St-Jean, faire pénitence de ses péchés. Il mourut à Rhodes et fut enterré avec pompe par ses nouveaux compagnons d'armes (1).

Renaud, fils puîné de Renaud I^{er}, lui succéda dans les seigneuries de Schonvorst et de Sichen. Un diplôme, déposé à Weilbourg parmi les archives de la seigneurie de Sichen

(1) HEMRICOURT, *Miroir des nobles de la Hesbaye*, éd. de 1675, pag. 45 à 58, et BUTKENS, *Trophées de Brabant*, t. I^{er}.

et portant le n° 57, fixe à l'année 1571 la cession de la seigneurie de Sichen par Renaud I^{er} à son fils ; mais je pense que la date donnée à ce diplôme est fautive, et qu'on doit lire celle de 1591 ; car on fixe à cette époque l'avènement de Renaud II (1). Je crois aussi que les diplômes du dépôt de Weilbourg datés de 1578, 1580 et 1581, par lesquels Jeanne et Wenceslas, ducs de Brabant, ordonnent aux habitants de la seigneurie de Sichen de reconnaître Renaud comme leur seigneur, et déclarent l'avoir reçu comme feudataire, ont rapport à Renaud I^{er}, puisque, d'après Hemricourt, ces souverains balancèrent longtemps à approuver la vente de Sichen et à substituer Renaud comme vassal au duc de Juliers.

Renaud II fut aussi compté parmi les vassaux du Brabant. En 1596, il eut de graves différends avec Guillaume VII, duc de Juliers, au sujet des seigneuries de Fauquemont et de Montjoie, que son père avait échangées. Le duc de Juliers attaqua le château de Schonvorst et s'en empara le 30 septembre ; ensuite il alla ravager les autres propriétés de Renaud, qui fut forcé d'employer les bons offices de la duchesse Jeanne et de l'évêque de Liège. Ceux-ci parvinrent à apaiser le duc de Juliers et à procurer à Renaud la paisible jouissance de ses domaines. Par reconnaissance, Renaud aida puissamment la duchesse Jeanne dans les guerres qu'elle eut à soutenir contre l'archevêque de Cologne et le duc de Gueldre, en 1597 et 1598.

Renaud II vendit, en 1598, le château et la seigneurie de Sichen à Thomas, sire de Diest, moyennant une rente

(1) *Revue de la Numismatique française*, année 1846, pag. 174.

annuelle et viagère de 1,800 florins. Cette vente fut approuvée, et le sire de Diest reconnu vassal de Brabant la même année par la duchesse de Brabant (1). Renaud II mourut en 1419.

Les sires de Schonvorst, seigneurs de Sichen, ont fait monnayer en argent et en cuivre. Jusqu'à présent je n'ai pu découvrir que cinq de leurs monnaies, dont quatre de Renaud I^{er}, et une de Renaud II, savoir :

RENAUD I^{er}.

1558 à 1591.

1. *Av.* Écusson aux neuf boules de Schonvorst dans un épicycloïde à 6 lobes ou divisions, entouré de la légende : ✠ RENARD ☒ DNS : DE SCOVORST ꝛ SICH.

Rev. Croix pattée, traversant les deux légendes :

MON | ETA | SCOV | ORST.

ANNO D | OMINI | MCCC ☒ | × LXXII.

Gros à l'écu. (Dessin communiqué par M. Lelewel.)

2. *Av.* Pareil au n° 1. ✠ RENARD' ☒ DE ☒ SCHOVORST.

Rev. Croix pattée, traversant la légende et cantonnée de 9 boules (5 & 5) dans trois de ses cantons. MONE | TA :
SC | HOEN | VORST.

$\frac{1}{2}$ gros. (Idem.)

3. *Av.* Écusson de Schonvorst ✠ RENARD × DE × SCOVORST.

Rev. Croix pattée comme au n° 2. MON | ETA | SCOV |
ORST.

$\frac{1}{4}$ de gros. (Idem.)

(1) Archives de Sichen à Weilbourg, nos 49 et 51.

4. *Av.* Pareil au n° 1. ✠ RENARD' × DNS ∴ DE ∴ SCHOVORST z
SICH.

Rev. Pareil au n° 1. MON | ETA | SCOV | ORST.

ANNO D | OMINI | MCCC x | xLXXXXI.

Gros. (Mon cabinet.)

RENAUD II,

1391 à 1419.

Av. Deux fleurs de lis dans une épicycloïde trilobaire
✠ RANATUS

Rev. Croix dans une épicycloïde quadrilobaire, MONETA NOVA
REN

Denier noir. (*Revue de la Numismatique française*, 1846, p. 174.)

Après la vente faite par Renaud II à Thomas de Diest, les possesseurs de Sichen ne frappèrent plus de monnaies.

La seigneurie de Sichen échet par la mort de Thomas de Diest, arrivée le 8 juin 1452, avec les seigneuries de Diest, Zeelheim, Montaigu et la châtellenie d'Anvers, à Jeanne de Diest sa petite-fille. Elle épousa Jean III, sire de Heinsberg. Jeanne, fille unique de Jean III de Heinsberg et de Jeanne de Diest, hérita de leurs seigneuries; elle épousa Jean, comte de Nassau-Saarbrueck, et mourut en 1469.

Élisabeth, sa fille aînée, obtint les seigneuries de ses parents; elle épousa, en 1472, Guillaume VIII, duc de Juliers, et décéda en 1479, après avoir légué toutes ses possessions à son mari. Celui-ci céda, en 1499, les terres et seigneuries de Diest et de Sichen avec leurs dépendances à

Englebert, comte de Nassau-Dillenburg, en échange des prétentions qu'il pouvait faire valoir sur les seigneuries de Millen, Gangelt et Vucht, du chef de sa mère Marie de Heinsberg.

Les seigneuries de Sichen, de Diest et la châtellenie d'Anvers restèrent sans contestation en la possession de la maison de Nassau-Orange, jusqu'à la mort de Guillaume III, roi d'Angleterre, en 1702. Comme il était décédé sans postérité, sa succession fut très-disputée, et après de longs débats devant la cour féodale de Bruxelles, la baronnie de Diest et les terres de Sichen, Montaigu, etc., furent adjugées, en 1708, à Jean Guillaume Friso, prince d'Orange-Nassau. Ses successeurs les conservèrent jusqu'à l'époque de la réunion de la Belgique à la république française.

A. PERREAU.
